

Amicale des patoisants vadais

Autor(en): **Bron, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **18 (1990)**

Heft 68

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-242427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AMICALE DES PATOISANTS VADAIS

(Les échéances)



Notre Amicale est assujétie cette année à deux échéances ' primo : la représentation théâtrale, secundo : la Fête cantonale jurassienne du patois.

A cet effet, un comité d'organisation a été constitué, sous la présidence de M. Ch. Seidler. Ce comité rassemble une vingtaine de personnes, réparties dans les commissions adéquates qu'exige l'organisation d'une telle fête.

Jusqu'à présent tout marche sans accroc, donc selon les prévisions établies par le comité précité.

Pour tous ceux qui s'intéressent à la Fête laquelle sera grandiose d'après les rapports reçus, ces intéressés ne seront pas déçus, car tout a été fait pour satisfaire les plus exigeants. A titre d'information et mise en condition pour les amateurs de belles fêtes, voici le programme alléchant de ces deux journées :

Fête cantonale jurassienne du patois, 3ème édition les 19 et 20 mai 1990 à Delémont

Programme du samedi 19 mai dès 20 h. Halle des fêtes

1. Théâtre d'enfants, en patois, Mise en scène : Michel Choffat.
2. Concert par la "Chanson de Neuchâtel". Dir. Pierre Huwiler
3. Danse, prolongée dans la nuit, conduite par cinq musiciens Franc-Comtois.

Programme du dimanche 20 mai dès 9.30 h. Halle des fêtes

1. Messe en patois concélébrée, chantée par la "Chorale de l'Amicale des patoisants vâdais, dir. Etienne Joliat. (chants mis en patois par des membres de la chorale).
2. 11.00 h. Concert apéritif, par la Fanfare des cadets de Courrendlin, 60 exécutants. Dir. Dominique Leuenberger.

3. 12.00 h. Banquet, suivi du cortège, départ Place de la Poste. Le cortège folklorique sera entraîné par trois fanfares.
4. Proclamation du résultat du Concours littéraire en patois.
5. Productions des différents groupes, plus jeux divers, tombola, etc.
6. Proclamation du nom : Concours de la poupée''.
7. En fin d'après-midi, clôture de la fête et dislocation des groupes.

Le prix d'entrée de même que l'insigne sont compris dans le prix du "Livret de fête", de même que le banquet du 20 mai. Le livret de fête peut être obtenu au prix de Fr. 35.-- chez M. Gilbert Cortat à 2842 Rossemaison (JU).

H. Bron

RIONS UN BRIN.....

— Où allez-vous habiter cet été? — Moi.... chez ma belle-mère. — A l'époque des fortes chaleurs!.... Vous n'y pensez pas. — Au contraire.... Sa vue me refroidit!

* * *

M^{me} C... est gravement malade: — Je veux la voir, je veux la voir! dit son gendre. — Impossible, monsieur, répond la garde-malade; la moindre émotion peut la tuer raide! — Raison de plus, s'écrie le gendre..... « égaré par sa douleur. »

* * *

C'était au milieu du repas de noces. On parlait de longévité. — Dans notre famille, dit belle-maman, on vit très vieux. Ainsi, mon père, qui était pharmacien, est mort centenaire. — Ah! vous ne m'aviez pas prévenu! dit le gendre d'un ton de reproche.

Après ce dernier trait, tirons le rideau : c'est le bouquet... Mais que d'autres ne pourrais-je pas encore citer, et des plus authentiques, et... pas plus édifiants! Oh! les monstres!!
